



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Ressources Humaines

Rectorat de Nice
Service des personnels enseignants,
d'éducation ou d'orientation
SPEEO

Nice, le 11 février 2021

Le Recteur de l'académie de Nice

Affaire suivie par :
Chantal BLAZY
Chef du service
Tél : 04.92.15.47.48
Mél : chantal.blazy@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

à

Pour attribution :
Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de
CIO

Pour information :
Messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs des services départementaux de
l'éducation nationale des Alpes-Maritimes et
du Var
Monsieur le président de l'université Côte
d'Azur
Monsieur le président de l'université de
Toulon
Madame la directrice de l'INSPE
Mesdames et messieurs les inspecteurs
d'académie - inspecteurs pédagogiques
régionaux
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Monsieur le délégué académique à la
formation professionnelle, initiale et continue
Madame l'adjointe au délégué inter
académique aux relations européennes et
internationales et à la coopération
Madame la cheffe du service académique
d'information et d'orientation

Objet : Phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale – rentrée scolaire 2021.

Références : Lignes directrices de gestion ministérielles du 13/11/2020
Lignes directrices de gestion académiques du 27/01/2021

Conformément aux dispositions du chapitre II bis de la loi n°84-16 dans sa rédaction issue de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les opérations de mobilité s'inscrivent désormais dans le cadre général fixé par :

- les lignes directrices de gestion ministérielles de l'enseignement scolaire publiées au BOEN du 16/11/2020 ;
- les lignes directrices de gestion académiques, publiées sur le site intranet ESTEREL.

I. CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

Dates	Opérations
Du lundi 22 mars à 12 h au mardi 6 avril 2021 à 12 h	Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof pour tous les participants volontaires et obligatoires au mouvement intra académique et/ou « postes spécifiques »
Mardi 6 avril 2021 dans l'après-midi	Transmission du formulaire des demandes de mutation intra académique (accusé de réception) aux participants
Vendredi 16 avril 2021 à 17 h	Date limite de réception des dossiers de handicap et de situations sociales graves
Vendredi 16 avril 2021 à 17 h	Date limite de dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) accompagnés des pièces justificatives nécessaires sur la plateforme e-justificatifs
Du mardi 4 mai au mardi 18 mai 2021 à 8h	Consultation des vœux et barèmes sur SIAM via I-Prof et demandes éventuelles de corrections de barème
Mardi 18 mai 2021 à 17 h	Date limite de remise de pièces justificatives après publication des barèmes retenus
Du jeudi 20 mai au mardi 25 mai 2021 à 8 h	Consultation des vœux et barèmes définitifs sur SIAM via I-Prof
A partir du lundi 21 juin 2021	Transmission via I-PROF des décisions définitives d'affectation

II. INFORMATIONS ET PERSONNES RESSOURCES

Outre la présente circulaire, les lignes directrices de gestion académiques et le guide de mutation intra-académique, les candidats à la mobilité trouveront des informations utiles sur SIAM ainsi que sur l'intranet et sur les sites internet de l'académie.

Ils peuvent également s'adresser au service de gestion des personnels SPEEO – gestion des affectations, préférentiellement par courriel ou téléphone.

Chef de service :

Madame Chantal BLAZY

Tél : 04.92.15.47.48

Courriel : chantal.blazy@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines professionnelles, histoire-géographie, SVT, biochimie, biotechnologie, STMS, économie-gestion et hôtellerie :

Monsieur Grégory BESSON

Tél : 04.93.53.71.58

Courriel : gregory.besson@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines langues et EPS :

Madame Florence TOMESANI

Tél : 04.92.15.47.30

Courriel : florence.tomesani@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines lettres, philosophie, éducation musicale, arts plastiques, arts appliqués, SES, éducation, documentation, orientation et PEGC :

Madame Virginie DE SENA

Tél : 04.93.53.70.39

Courriel : virginie.de-sena@ac-nice.fr

Gestionnaire des disciplines mathématiques, technologie, SII, sciences physiques et chimiques et attachés de laboratoire :

Madame Amandine BRAQUET

Tél : 04.92.15.46.66

Courriel : amandine.braquet@ac-nice.fr

III. TRANSMISSION ET RETOUR DES CONFIRMATIONS

Les confirmations de demandes de mutation seront envoyées par voie électronique à l'adresse mél communiquée lors de la saisie des vœux, le mardi 6 avril 2021, dans l'après-midi.

Elles devront être déposées, accompagnées des pièces justificatives éventuelles, sur la plateforme e-justificatifs (https://ocean.ac-nice.fr/e-justificatifs_stag/candidat/login) jusqu'au vendredi 16 avril 2021 à 17 h 00.

IV. DISPOSITIF TEMPORAIRE LIE A LA CRISE SANITAIRE DE 2020

La crise sanitaire de 2020 ayant eu un impact sur l'activité des services d'état civil, l'administration autorise pour la seule rentrée scolaire 2021 que les justificatifs de mariage ou de pacte civil de solidarité (Pacs) fournis par les agents en vue de bénéficier d'une bonification soient datés au plus tard du 31 octobre 2020 et non du 31 août 2020 en vue d'être pris en compte par les services rectoraux en charge de leur examen.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des personnels placés sous votre autorité, y compris à ceux qui seraient momentanément absents.

Signé le Secrétaire Général de l'académie de Nice